

SCÈNE

2

Réduction des risques de catastrophe

Partager l'expérience du Japon avec le reste du monde

Le Japon a été le théâtre de nombreux séismes, typhons et autres catastrophes naturelles. Cette expérience et les connaissances acquises ont été exploitées pour réduire les risques de catastrophe dans les pays en développement. Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) a été adopté lors de la 3^e conférence mondiale des Nations unies sur la RRC qui s'est tenue à Sendai en 2015. Ce document reflète le vif désir de la JICA d'inscrire les projets de réduction des risques de catastrophe dans une double perspective de sécurité humaine et de croissance de qualité.

Initiatives de réduction des risques de catastrophe, piliers fondamentaux du développement économique et de la croissance d'une nation

Les populations pauvres des pays en développement vivent souvent dans des zones exposées aux catastrophes naturelles. Ces personnes sont très vulnérables quand une catastrophe survient, et elles s'enfoncent dans la pauvreté. Cette spirale négative catastrophe-pauvreté pèse sur les capacités nationales et régionales, et conduit à une détérioration de l'ordre public. Kimio Takeya, éminent conseiller technique auprès du président de la JICA, explique :

« La réduction des risques de catastrophe favorise la sécurité humaine et l'instauration d'une croissance de qualité. Le cadre de Sendai pour la RRC mise sur une politique visant à la fois à réduire la pauvreté et à gérer

les risques de catastrophe en s'engageant dans une réduction des risques de catastrophe axée sur le développement économique. »

Takeya, membre de l'équipe de négociation du gouvernement japonais ayant supervisé l'élaboration du cadre de Sendai pour la RRC, a également joué un rôle clé lors des négociations et des consultations préparatoires à Genève, où il a résumé l'essence de la réduction des risques de catastrophe.

« Sachant que l'investissement dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes est d'un excellent rapport coût-efficacité et qu'il permet un développement durable, nous avons expliqué que, dans une perspective à long terme, il est plus important de réaliser cet investissement que de faire face au coût élevé des mesures d'urgence et de rétablissement à la suite d'une catastrophe. »

Qu'est-ce que le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe ?

En 2015, la conférence mondiale sur la RRC qui s'est tenue à Sendai, dans la préfecture de Miyagi, a réuni plus de 6 500 participants, dont des représentants d'organismes internationaux, des chercheurs et des membres d'ONG venus de 187 pays. Elle a abouti au cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030, un accord autour de quatre actions prioritaires et de sept objectifs.

[Quatre actions prioritaires]

1. Comprendre les risques de catastrophe.
2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.
3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience.
4. Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Voici un exemple simplifié : si des mesures de lutte contre les inondations comme la construction de digues capables de résister à des crues centennales sont mises en œuvre, l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe peut prévenir les dommages causés par les inondations pendant 100 ans. Durant cette période, la plaine inondable peut se développer économiquement et, même si des inondations se produisent, la richesse accumulée pourra être utilisée pour la reconstruction, pour accroître la résilience. Ce raisonnement est à la base du concept d'investissement dans la réduction des risques de catastrophe. De tels investissements ne se limitent pas à l'érection de digues ; ils peuvent aussi servir à construire des installations résistantes aux typhons et des routes antisismiques. Takeya est un ardent défenseur de l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe. Pour lui, « le principe de base du cadre de Sendai pour la RRC est de considérer la réduction des risques de catastrophe comme un investissement pour la croissance durable de la nation. Ce cadre institue des mesures destinées à limiter les pertes économiques – il ne s'agit plus seulement de réduire efficacement le nombre de décès causés par les catastrophes – et à lutter contre la pauvreté. Cette approche est aussi conforme à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) ». Le plaidoyer de la JICA a influencé l'Union européenne (UE), qui s'est employée à informer l'opinion publique avant d'adopter le cadre de Sendai pour la RRC. Son argument-clé : « Un euro d'investissement dans la réduction des risques de catastrophe peut éviter 4 à 7 euros de pertes et de dommages dus aux catastrophes naturelles ».

Perspectives de mise en œuvre du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe

Le Japon a créé une société résistante aux catastrophes en révisant ses normes et sa législation après chaque catastrophe de grande ampleur, et il alloue 5 % à 8 % de son budget annuel à la réduction des risques de catastrophe. En revanche, beaucoup de pays en développement n'ont pas pu consacrer un

budget suffisant à la RRC. Pour remédier à cette situation, la JICA a proposé le concept du « reconstruire mieux », qui prévoit l'édification d'une société plus résistante aux catastrophes après leur survenue. En capitalisant sur les connaissances et sur l'expérience du Japon, la JICA a mis sur pied un appui à la réduction des risques de catastrophe qui comprend la préparation de statistiques et de données sur les catastrophes et l'élaboration de plans à partir d'une évaluation des risques.

Takeya explique : « Au Vietnam, par exemple, des discussions ont eu lieu entre l'Autorité vietnamienne de gestion des catastrophes, d'autres organismes gouvernementaux concernés, le ministère des Finances et la JICA. Ces entités préparent la feuille de route pour la réduction des risques de catastrophe conformément au cadre de Sendai pour la RRC, ce qui implique d'étudier le profil des catastrophes dans ce pays et de prioriser les mesures en conséquence ». Il poursuit : « Pour réaliser les investissements adéquats, il est essentiel que le gouvernement central se concentre en premier lieu sur l'élaboration de politiques en collaboration avec les autorités locales, et que diverses entités – entreprises privées, ONG/OBNL, organismes internationaux et réseaux régionaux – s'acquittent de leurs missions respectives en vertu de ces politiques.

La responsabilité et le leadership des gouvernements jouent un rôle primordial dans la réduction des risques de catastrophe. Le renforcement de la gouvernance est donc la deuxième priorité d'action du cadre de Sendai pour la RRC. Ce n'est pas chose facile, mais nous continuerons à mener avec chaque pays des discussions portant sur la promotion et sur la mise en œuvre de ce cadre. »

Divers pays ont commencé à déployer des mesures conformes au cadre de Sendai pour la RRC dans la perspective de la croissance à venir. Ces stratégies multidimensionnelles de réduction des risques de catastrophe prennent également en compte la croissance économique et les mesures de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.



Investir dans le développement pour réduire les risques



Photo ci-contre et les deux photos ci-dessus : D'innombrables bâtiments situés à Katmandou, la capitale népalaise, et dans d'autres régions, se sont effondrés lors du séisme.



Ci-dessus : Yingluck, alors première ministre de Thaïlande (gauche) et Kimio Takeya (droite). À droite : Beaucoup d'usines ont été endommagées par les inondations de 2011 en Thaïlande.



Chercher à reconstruire mieux

Le cas du séisme au Népal

En avril 2015, un séisme de magnitude 7,8 a secoué le Népal. Cet événement a fait plus de 30 000 morts et provoqué d'immenses dégâts, dont la destruction totale ou partielle de quelque 800 000 habitations. Des efforts ont été entrepris pour « reconstruire mieux », un concept qui va au-delà de la simple restauration de l'état d'origine des bâtiments en mobilisant des investissements à l'avance en vue de réduire les risques de catastrophe. La JICA s'est rendue dans la région sinistrée juste après la catastrophe et a proposé au premier ministre et au ministre des Finances du Népal une politique fondée sur le concept du « reconstruire mieux ». Outre la reconstruction de logements conformes aux normes parasismiques pour les sinistrés grâce à des prêts d'APD, des efforts ont été engagés pour restaurer et améliorer l'habitat. La JICA coopère également au maintien des infrastructures sociales et des institutions, par la reconstruction d'hôpitaux et de conduites de distribution d'eau et la remise en état de ponts, notamment. La JICA assure une coopération continue, allant des secours d'urgence juste après une catastrophe à un appui à la reconstruction à grande échelle, en promouvant le concept du « reconstruire mieux ».